

« 2TLR »

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €uros
Siège social : LA ROCHELLE (17000), 4 Rue de la Chaîne
537 924 755 R.C.S. LA ROCHELLE
SIRET : 537 924 755 000 11
=====

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2025

- Proposition d'affectation du résultat -

L'assemblée générale décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant et constaté que le poste « *Réserve légale* » a déjà atteint le dixième du capital social et que les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2024, se soldent par un bénéfice de 477 590 €uros, décide d'ajouter audit bénéfice le montant du poste « *Report à nouveau* » créditeur figurant au passif du bilan s'élevant à 754 494 €uros et d'affecter le bénéfice ainsi distribuable, soit la somme globale de 1 232 084 €uros, de la manière suivante, savoir :

1°/ Distribution aux associés d'un dividende de 562,50 €uros par part, ci.....	450 000 €
2°/ Le solde, soit la somme de 782 084 €uros étant affectée au poste « <i>Autres Réserves</i> », ci.....	782 084 €
TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE.....	477 590 €
TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE.....	1 232 084 €
	=====

En conséquence de ces affectations, le montant du poste « *Report à Nouveau créditeur* » figurant au passif du bilan sera apuré et il apparaîtra désormais au passif du bilan un poste « *Autres Réserves* » dont le montant s'élèvera à la somme de 782 084 €uros.

Enfin, l'assemblée générale décide que le dividende de 562,50 €uros par part sera payé au siège social à compter de ce jour.

- Décision d'affectation du résultat -

ORIGINE :

➤ « <i>Report à nouveau</i> » créditeur.....	754 494€
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE :</u>	477 590 €
<u>BENEFICE DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE :</u>	1 232 084 €

AFFECTATION :

➤ Distribution de dividendes, pour	450 000 €
➤ « <i>Report à nouveau</i> », pour	0 €
➤ « <i>Autres Réserves</i> », pour	782 084 €

Désignation de l'entreprise 2TLR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE DE LA CHAINE 17000 LA ROCHELLE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 7 9 2 4 7 5 5 0 0 0 1 1

Néant * ☐

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 094	AG	4 094		
	Fonds commercial (1)	AH	710 000	AI	710 000	710 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	83 064	AO	83 064	83 064	
	Constructions	AP	243 816	AQ	28 964	214 852	221 364
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	249 055	AS	163 875	85 180	87 313
	Autres immobilisations corporelles	AT	818 349	AU	501 713	316 635	319 873
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	27 000	AW	27 000	22 255	
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	15	CV	15	15	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	134	BI	134	134	
	TOTAL (II)	BJ	2 135 527	BK	698 647	1 436 880	1 444 018
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	20 289	BM	20 289	17 011	
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	35 923	BY	35 923	26 516	
	Autres créances (3)	BZ	52 971	CA	52 971	72 602	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	402 700	CE	402 700	404 475	
DIVERS	Disponibilités	CF	162 640	CG	162 640	151 655	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 559	CI	5 559	6 215	
	TOTAL (III)	CJ	680 081	CK	680 081	678 474	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 815 608	1A	698 647	2 116 962	2 122 492
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 2TLR

Néant * ☐

		Exercice N		Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	754 494	653 493
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	477 590	581 001
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 240 884	1 243 294
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	523 652	581 797
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	172 654	151 512
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 770	136 379
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 001	9 511
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	876 078	879 199
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 116 962	2 122 492
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	552 679	879 199
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 964	6 784

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :				2TLR			Néant * ☐			
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	482 091	FB		FC	482 091	415 917		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	2 970 781	FH		FI	2 970 781	3 149 385		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 452 872	FK		FL	3 452 872	3 565 302		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	7 500	8 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		44 920		
	Autres produits (1) (11)					FQ	419	843		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 460 792	3 619 064	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 956		
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 226 259	1 227 134	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(3 277)	4 893	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	464 035	484 425	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	32 842	42 558	
	Salaires et traitements*						FY	764 653	742 847	
	Charges sociales (10)						FZ	161 796	204 909	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	161 700	138 110	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3 140	3 591	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 815 103	2 848 467		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	645 689	770 597		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	9 049	8 244	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	9 049	8 244		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 718	8 837	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	11 718	8 837	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 669)	(593)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	643 020	770 005		

Désignation de l'entreprise : 2TLR			Néant * ☐			
			Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 273		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 273		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	20 822	70	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF	1 342	909	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	22 164	979	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(11 891)	(979)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)			HK	153 539	188 024	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 480 113	3 627 308	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 002 523	3 046 307	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	477 590	581 001	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		44 920
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 899	1 804
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			dont cotisation facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
contravention				28		
Pénalités de résiliation du contrat Engie				11 954		
dépenses engagées pour remise en état suite sinistre				8 840		
Indemnité d'assurance MMA suite sinistre					10 273	
Immobilisations HS				1 342		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

Annexe au bilan avant répartition clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 2 116 961,79 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 477 590,42 €.

L'exercice de référence a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I	Règles et méthodes comptables	7
II	Compléments d'informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	7
2	Immobilisations incorporelles	8
3	Immobilisations corporelles	8
4	Immobilisations financières	9
5	Liste des filiales et participations	9
6	Stocks et en-cours	10
7	Clients et comptes rattachés	10
8	Autres créances et comptes de régularisation	10
9	Echéances de l'actif	10
10	Produits à recevoir	11
11	Trésorerie	11
12	Variation des capitaux propres	11
13	Provisions	12
14	Emprunts et dettes financières	12
15	Dettes Fournisseurs	12
16	Dettes fiscales et sociales	13
17	Autres dettes et comptes de régularisation	13
18	Echéances des dettes	13
19	Charges à payer	13
20	Produits d'exploitation	14
21	Achats consommés et variation de stocks	14
22	Charges de personnel & participation	14
23	Dotation aux amortissements	14
24	Dotation et reprises aux provisions d'exploitation	14
25	Résultat financier	15
26	Résultat exceptionnel	15

Élément 1**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (C. Com R. 123-180 et PCG art . 531-1) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I) Monnaie de présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

II) Capital et réserves

Un profit de 477 590,42 € a été dégagé au 31 décembre 2024, faisant ressortir la situation nette positive à 1 240 884,27€.

III) Provisions

Le détail des mouvements sur les provisions au cours de l'exercice est fournis dans les tableaux ci-après.

IV) Actif immobilisé et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Constructions	30 à 40 ans linéaire
Agencement, aménagement, des constructions	néant
Install techniques, matériels professionnels	3 à 8 ans linéaire
Install. générales, agenc, divers	3 à 7 ans linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans linéaire
Mat. de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans linéaire

(Voir ci-après les tableaux des immobilisations et amortissements correspondants).

V) Stocks

Le stock est valorisé au prix de revient, à la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est comptabilisée dans la mesure où la valeur vénale du stock est inférieure au prix de revient.

VI) Actif circulant et dettes

Les créances telles qu'elles apparaissent à l'actif au 31 décembre 2024 sont certaines dans leurs montants et raisonnablement récupérables.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée.

Au cours de l'exercice les dettes et créances en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à partir d'un taux de conversion fixé annuellement et devise par devise.

Les dettes créances et disponibilités en devises figurant au bilan sont ajustés en fonction du taux de change effectif au 31 décembre 2024.

La différence résultant de l'actualisation des dettes créances et disponibilités en devises est portée au bilan en écart de conversion.

Les dettes sont certaines ou probables et évaluées dans une optique de prudence et dans le respect du principe de séparation des exercices.

(Voir ci-après les tableaux d'échéance des créances et des dettes).

Élément 2 - Immobilisations incorporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	714 094				714 094
Valeur brute	714 094				714 094
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	-4 094				-4 094
Dépréciation	-4 094				-4 094
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	710 000				710 000
Valeur nette	710 000				710 000

Élément 3 - Immobilisations corporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2024
Terrains	83 064				83 064
Constructions	243 816				243 816
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	226 875		31 882	-9 702	249 055
Install. générales, agenc, divers	548 569		71 146	-4 332	615 383
Matériel de transport	20 851		2 841		23 692
Mat. de bureau, informatique, mobilier	166 566		45 290	-32 581	179 274
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	22 255	22 255	27 000		27 000
Avances et acomptes					
Valeur brute	1 311 996	22 255	178 158	-46 616	1 421 284
Terrains					
Constructions	-22 452		-6 512		-28 964
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	-139 563		-33 384	9 071	-163 876
Install. générales, agenc, divers	-300 474		-87 943	4 332	-384 085
Matériel de transport	-8 604		-3 351		-11 955
Mat. de bureau, informatique, mobilier	-107 035		-30 510	31 871	-105 674
Autres immobilisations corporelles					
Dépréciation	-578 127		-161 700	45 274	-694 553
Terrains	83 064				83 064
Constructions	221 364				214 852
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	87 313				85 180
Install. générales, agenc, divers	248 095				231 298
Matériel de transport	12 247				11 737
Mat. de bureau, informatique, mobilier	59 531				73 600
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	22 255				27 000
Avances et acomptes					
Valeur nette	733 869	22 255	16 459	-1 342	726 731

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2024
Participations	15				15
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	134				134
Brut	149				149
Provisions					
Valeur nette	149				149

A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital (en K€)

Société	Capital	Autres capitaux propres	Quote part capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette	Brute	Nette				

Montant

1. Filiales non reprises en A.

Élément 6 - Stocks

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, approvisionnements	17 011	20 289		20 289
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total	17 011	20 289		20 289

Élément 7 - Clients

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients et comptes rattachés	26 516	35 923		35 923
Total	26 516	35 923		35 923

Élément 8 - Autres créances et comptes de régularisations

en euros	31.12.2023	31.12.2024		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Personnel et comptes rattachés	6 000	800		800
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	50 368	34 215		34 215
Taxe sur la valeur ajoutée	7 875	6 663		6 663
Autres impôts, taxes et assimilés	359	366		366
Créances diverses Etat et coll. publiques				
Groupe et associés				
Avances & acomptes versés sur commande				
Débiteurs divers	8 000	10 927		10 927
Capital souscrit et appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	6 215	5 559		5 559
Frais émission d'emprunt				
Prime remboursement obligation				
Ecart de conversion actif				
Total	78 817	58 530		58 530

Élément 9 - Echéances de l'actif

en euros	total au 31.12.2024	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	134		134
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	35 923	35 923	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	34 215	34 215	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 663	6 663	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	366	366	
Créances diverses Etat et collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 927	10 927	
Charges constatées d'avance	5 559	5 559	
Total	94 587	94 453	134

Élément 10 - Produits à recevoir

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	6 085	9 038
Total	6 085	9 038

Élément 11 - Trésorerie

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Valeurs mobilières de placement valeur brute	404 475	402 700
Valeurs mobilières de placement dépréciation		
Disponibilités	151 655	162 640
Trésorerie active (I)	556 130	565 340
Concours bancaires courants	-6 784	-8 964
Trésorerie passive (II)	-6 784	-8 964
Trésorerie nette (I + II)	549 346	556 376

Élément 12 - Capitaux propres

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	653 493	754 494
Résultat de l'exercice	581 001	477 590
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 243 294	1 240 884

Variation des capitaux propres 2023 / 2024

en euros	Début de l'exercice	Affectation du résultat 2023	Autres opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2024	31.12.2024
			augmentat.	diminution		
Capital social	8 000					8 000
Primes émission, fusion, apport..						
Réserve légale	800					800
Réserve réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	653 493	101 001				754 494
Dividende		480 000		-480 000		
Autres répartitions						
Résultat de l'exercice	581 001	-581 001			477 590	477 590
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total	1 243 294			-480 000	477 590	1 240 884

Élément 13 - Provisions

en euros	31.12.2023	Augmentat. (1)	Diminution (1)	31.12.2024
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour implantation à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges				
Sur immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immob. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciations				
Total				
(1) Dont dotations et reprises				
• opérationnelles				
• financières				
• exceptionnelles				
Total				

Élément 14 - Emprunt et dettes financières

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	575 013	514 688
Concours bancaires courants	6 784	8 964
Emprunts et dettes financières divers		
Total	581 797	523 652

Élément 15 - Fournisseurs

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Fournisseurs et comptes rattachés	151 512	172 654
Total	151 512	172 654

Élément 16 - Dettes fiscales et sociales

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Personnel et comptes rattachés	79 810	98 466
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 592	46 717
Impôts sur les bénéfices		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 665	18 570
Obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 313	6 017
Total	136 379	169 770

Élément 17 - Autres dettes et cpts de régularisations

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Ecart de conversion		
Fournisseurs d'immobilisations		
Avances et acomptes reçus		
Dettes diverses	9 511	10 001
Produits constatés d'avance		
Total	9 511	10 001

Élément 18 - Echéances des dettes

en euros	total 31.12.2024	A 1 an au plus	A plus d' 1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 ans maximum à l'origine	8 964	8 964		
Emprunts et dettes à plus de 1 ans à l'origine	514 688	191 290	286 832	36 566
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	172 654	172 654		
Personnel et comptes rattachés	98 466	98 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 717	46 717		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	18 570	18 570		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 017	6 017		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	10 001	10 001		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	876 078	552 679	286 832	36 566

Élément 19 - Charges à payer

en euros	31.12.2023	31.12.2024
Emprunts		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 203	7 036
Dettes fiscales et sociales	35 801	51 373
Autres dettes		
Total	46 005	58 409

Élément 20 - Produits d'exploitation

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	415 917	482 091
Production vendue de biens		
Production vendue de services	3 149 385	2 970 781
Chiffre d'affaires (I)	3 565 302	3 452 872
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	8 000	7 500
Transfert de charges d'exploitation	44 920	
Autres produits d'exploitation (II)	52 920	7 500
Produits d'exploitation (III = I + II)	3 618 222	3 460 372

Élément 21 - Achats consommés et variation de stocks

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-3 956
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-1 227 134	-1 226 259
Variation de stock (mat. premières et approvisionnements)	-4 893	3 277
Total	-1 232 027	-1 226 937

Élément 22 - Charges de personnel

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Salaires et traitements	-742 847	-764 653
Charges sociales	-204 909	-161 796
Total	-947 756	-926 449

Élément 23 - Dotations aux amortissements

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Dotations aux amt immobilisations incorporelles et corporelles	-138 110	-161 700
Dotations aux amortissements charges d'exploitation à répartir		
Total	-138 110	-161 700

Élément 24 - Dotations et reprises aux provisions d'exploitation

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations		
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		
Reprises de provisions d'exploitation		

Élément 25 - Résultat financier

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		
Produits autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	8 244	9 049
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Produits financiers	8 244	9 049
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	-8 837	-11 718
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement		
Charges financières	-8 837	-11 718
Résultat financier	-593	-2 669

Élément 26 - Résultat exceptionnel

en euros	31.12.2023	31.12.2024
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 273
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels		10 273
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-70	-20 822
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-909	-1 342
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	-979	-22 164
Résultat exceptionnel	-979	-11 891

Désignation de l'entreprise : 2TLR		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant * ☐		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	477 590
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	28	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	28
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	153 539	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions						ZN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WN	
Réintégrations diverses à détailler sur 2058-A-Ext		DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	XR	
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	WR	
							631 157	
II. DÉDUCTIONS							WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*							WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { — imposées aux taux de 15 % ou au taux de 16 % pour les entreprises à l'IR — imposées au taux de 0 % — imposées au taux de 19 % — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures — imputées sur les déficits antérieurs						WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						I6	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WZ	
							XA	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer*						ZX	
	Majoration d'amortissement*						ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XD
				Société d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de Développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur 2058-A-Ext	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	631 157	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	631 157	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2TLR (SIREN: 537924755) — 24/03/2025 COGILOG Liasses 25.01.a
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : 2TLR				Néant * ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	48 027
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X			8Y	
	8Z			9A	
	9B			9C	
Provisions pour dépréciation *					
	9D			9E	
	9F			9G	
	9H			9J	
Charges à payer					
	9K			9L	
	9M			9N	
	9P			9R	
	9S			9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
				ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : 2TLR										Néant * ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	653 493			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	581 001					ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE	480 000					
							ZF						
	TOTAL I	ØF	1 234 494				Report à nouveau (N B: le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	754 494				
								ZH	1 234 494				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		)	YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier						)	YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus						)	YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						)	YT					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8	55 118	)	XQ	57 396	60 251			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						)	YU	10 038	13 760			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						)	SS	27 751	41 715			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						)	YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	368 850	368 700			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						)	ZJ	464 035	484 425			
	— CFE et CVAE						)	YW	4 479	5 234			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		)	9Z	28 363	37 324			
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						)	YX	32 842	42 558			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						)	YY	395 209	403 890			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						)	YZ	160 451	163 263			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année précédente) *						)	ØB	717 024	724 729			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						)	ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						)	ZK		%			
	— Numéro de centre de gestion agréé *				XP		)	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui, mettre 1 sinon 0					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						)	RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						)	RH					
							)						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise :				2TLR		Néant * ☐		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)				Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Marériel Rorgue HS		577		467		110
	2	Vaisselle HS mise au rebut		9 125		8 604		521
	3	Store Sorestore HS remplacé		4 332		4 332		
	4	Petits matériels 2017 HS		6 913		6 913		
	5	Divers mobiliers 2012 à 2019 HS		25 668		24 957		710
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	(110)		(110)				
	2	(521)		(521)				
	3							
	4							
	5	(710)		(710)				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)				(1 342)			
Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise :		2TLR		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant * ☐
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)								
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie							
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
	sur 10 ans							
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)							
	TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1						
		N-2						
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1						
		N-2						
		N-3						
		N-4						
		N-5						
		N-6						
		N-7						
		N-8						
	N-9							
TOTAL 2								
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)								
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2TLR

Néant * ☐

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 - 4 - 5)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2025

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 2TLR

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2TLR

Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012024

et clos le : 31122024

Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	18
dont apprentis	YF	2
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 452 872
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	3 452 872

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	419
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	419

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	1 230 214
Variation négative des stocks	OQ	(3 277)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	408 917
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 140
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 638 994

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	OG	1 814 298
---	----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. En cas de VA ajoutée négative, reporter montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)	SA	1 814 298
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	3 452 872	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX				0
Période de référence	GY	01012024	GZ		31122024
Date de cessation	HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. (*) Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

5 3 7 9 2 4 7 5 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2TLR

ADRESSE (voie)

4 RUE DE LA CHAINE

CODE POSTAL

17000

VILLE

LA ROCHELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	800
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5	3	Total des lignes P3 + P4	P6	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

FOOD CONCEPT

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 9 6 2 1 2 6 9

% de détention

33,25

Nb de parts ou actions

266

Adresse :

N°

9

Voie

RUE GUI SARDE

Code Postal

75006

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

AKAFOOD

N° SIREN (si société établie en France)

8 1 0 2 2 8 8 5 8

% de détention

46,75

Nb de parts ou actions

374

Adresse :

N°

11

Voie

BD Commandant CHARCOT

Code Postal

17440

Commune

AYTRE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

KAMIRO

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 7 5 9 5 2 3 3

% de détention

20,00

Nb de parts ou actions

160

Adresse :

N°

41

Voie

RUE ST JEAN DU PEROT

Code Postal

17000

Commune

LA ROCHELLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.